

*Other Members present:* Messrs. Ritchie and Schumacher.

*Appearing:* The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture.

*Witnesses: From the Department of Agriculture:* Mr. S. B. Williams, Deputy Minister; Mr. C. B. Grier, Director, Finance and Administration Branch.

The Committee proceeded to consider its Order of Reference dated Tuesday, February 27, 1973 which is as follows:

*Ordered,*—That the following Votes listed in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 1974 be referred to the Standing Committee on Agriculture:

Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25 and 30 relating to the Department of Agriculture.

Vote 35 relating to the Canadian Dairy Commission.

Votes 40 and 45 relating to the Canadian Livestock Feed Board.

Vote 50 relating to the Farm Credit Corporation.

The Chairman presented the First Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-committee has agreed to recommend that:

1. The Minister of Agriculture and his Deputy Minister be called to appear before the Committee at 9:30 o'clock a.m. Thursday, April 5, 1973.

2. Dr. B. Migicovsky, Director General (Research) and Mr. W. E. Jarvis, Assistant Deputy Minister be called to appear before the Committee at 9:30 o'clock a.m. Tuesday, April 10, 1973 to be questioned on Vote 5—Research, and Votes 10, 15, L20—Production and Marketing, respectively.

3. The Honourable O. Lang, Minister responsible for the Wheat Board and members of the Canadian Wheat Board be called to appear before the Committee on Thursday, April 12, 1973 at 9:30 o'clock a.m. and 3:30 o'clock p.m. respectively.

4. Vote 50—Farm Credit Corporation—be considered before Vote 35—Canadian Dairy Commission and Votes 40, 45—Canadian Livestock Feed Board.

On motion of Mr. Beaudoin, the First Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Chairman called vote 1—Departmental Administration.

The Minister made a statement following which he and the witnesses were questioned.

The questioning continuing;

At 11:02 o'clock a.m., the sitting was suspended for ten minutes.

*Autres députés présents:* MM. Ritchie et Schumacher.

*Comparaît:* L'hon. Eugène Whelan, ministre de l'Agriculture.

*Témoins: Du ministère de l'Agriculture:* M. S.B. Williams, sous-ministre; M. C.B. Grier, directeur, Direction des affaires financières et administratives.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 27 février 1973, qui est le suivant:

*Il est ordonné,*—Que les crédits suivants inscrits au Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974 soient renvoyés au Comité permanent de l'agriculture:

Les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25 et 30 se rapportant au ministère de l'Agriculture.

Le crédit 35 relatif à la Commission canadienne du lait.

Les crédits 40 et 45 relatifs à l'Office canadien des provenances.

Le crédit 50 se rapportant à la Société du crédit agricole.

Le président donne lecture du premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure qui est ainsi libellé:

Votre sous-comité a convenu de recommander:

1. que le ministre et le sous-ministre de l'Agriculture soient invités à comparaître devant le Comité le jeudi 5 avril 1973 à 9 h 30.

2. que M. B. Migicovsky, directeur général (Recherches) et M. W.E. Jarvis, sous-ministre adjoint soient invités à comparaître devant le Comité le mardi 10 avril 1973, à 9 h 30, pour répondre à des questions au sujet du crédit 5—Recherches; et des crédits 10, 15, L20—Production et marchés, respectivement.

3. que l'hon. O. Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et des membres de ladite Commission soient invités à comparaître devant le Comité le jeudi 12 avril 1973, à 9 h 30 et à 15 h 30, respectivement.

4. que le crédit 50—Société du crédit agricole—soit étudié avant le crédit 35—Commission canadienne du lait, et les votes 40, 45—Office canadien des provenances.

Sur proposition de M. Beaudoin, le premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Le président met en délibération le crédit 1—Administration.

Le ministre fait une déclaration et ensuite des questions lui sont posées ainsi qu'aux témoins.

La période des questions continue;

A 11 h 02, le Comité interrompt ses travaux durant dix minutes.